

Le nouveau directeur de **la Chambre de commerce, d'industrie et des services** juge la RFFA cruciale pour la Suisse et Genève. Il défend un projet issu «du bon sens et du consensus»

«Nous sommes au pied du mur»

Le Courrier, 15.05.2019, p. 5

PROPOS RECUEILLIS PAR
RACHAD ARMANIOS

Fiscalité ► **Vincent Subilia**, le nouveau directeur général de **la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**, par ailleurs député suppléant PLR, défend la RFFA, la réforme fiscale et financement de l'AVS. Il la juge équilibrée et seule à même de préserver l'emploi dans un pays et un canton si fortement tournés vers l'exportation.

A cinq jours de la votation, quel est votre message?

Vincent Subilia: Je crains que l'abstentionnisme ne soit le plus grand parti (22,6% de participation lundi, *ndlr*). J'en appelle à la mobilisation de tous car il en va de l'avenir de Genève. Cette votation est décisive. Elle consacre le retour du consensus helvétique, car la réforme fiscale fédérale – comme la genevoise – est équilibrée économiquement et socialement.

Les 186 millions pour les subsides maladie sont présentés comme une contrepartie sociale, alors que ce n'est que le contre-projet à l'initiative de la gauche pour plafonner les primes à 10% du revenu.

Oui, mais il s'agit d'un accord politique que les partis de droite (*sauf l'UDC, ndlr*) entendent honorer, contrairement au Parti socialiste où a finalement prévalu le dogmatisme, alors que ses députés avaient fait preuve du même pragmatisme que les figures de proue du PS qui défendent la RFFA à Genève. Nous aurions alors pu appeler à voter contre ce contre-projet tout en ouvrant les hostilités en redemandant un taux à 13,49%. Mais nous avons une parole et défendons cette composante sociale qui soulagera la classe moyenne, tant il est

vrai que les primes d'assurance-maladie asphyxient une partie de la population.

Ces 186 millions de dépenses supplémentaires et 400 millions de pertes fiscales après cinq ans, la croissance permettrait de les éponger haut la main?

Les communes, en particulier, savent qu'il s'agit d'une réforme dynamique. Les précédentes baisses d'impôt sur les personnes physiques en 1999 et 2010 ont généré de la croissance et permis d'augmenter la substance fiscale. On a la démonstration que le pari s'avérera gagnant. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas le choix, car nous sommes au pied du mur. L'abolition des statuts spéciaux, dénoncés par la gauche comme par la droite, est due à un environnement international qui évolue vers davantage d'équité – ce qu'il faut saluer. Or la Suisse ne peut prendre le risque d'être pénalisée et stigmatisée, car son économie dépend intimement de l'exportation. Un franc sur deux est gagné à l'étranger. Un refus serait dévastateur.

La France, l'Allemagne ou encore les Etats-Unis poussent pour que l'Europe se dote d'un taux d'imposition plancher. La RFFA, en alignant la Suisse et Genève sur les pays comme l'Irlande, a-t-elle déjà un train de retard? Nos autorités n'ont-elles rien appris des pressions contre le secret bancaire et, aujourd'hui, contre les statuts spéciaux?

Non. Cette réforme est dotée d'un arsenal en parfaite conformité avec les standards internationaux. Des aménagements substantiels ont été réalisés en comparaison de la RIE III, qui font de la RFFA une réforme pérenne. Nous maintenons notre compétitivité dans un environnement qui reste très



Pour **Vincent Subilia**, la RFFA consacre le retour du consensus helvétique, car «la réforme fiscale fédérale – comme la genevoise – est équilibrée économiquement et socialement». JPDS

concurrentiel. D'ailleurs, les trois pays que vous mentionnez ont procédé à des baisses massives de leur fiscalité ou sont en passe de le faire en ce qui concerne la France.

«Les multinationales ont choisi Genève car la Suisse offre une prévisibilité constante»

N'est-il pas temps de dire stop au chantage à la délocalisation des multinationales et que Genève fasse reposer sa prospérité sur des entreprises plus ancrées dans le territoire?

Il n'y a pas de chantage, mais des faits: les entreprises font leurs calculs. Les multinationales ont choisi Genève car la Suisse offre une prévisibilité constante. Or aujourd'hui, on porte des coups de canif à notre prospérité. Un emploi d'une multinationale équivaut à 1,5 emploi pour nos PME, qui sont irriguées par la présence de ces entreprises. On peut revenir à l'âge de pierre ou constater que nous sommes privilégiés par cette présence, car elle finance nos prestations sociales de qualité.

L'âge de pierre, n'est-ce pas que la RFFA ne prévoit aucun mécanisme en faveur d'une fiscalité verte?

En Suisse, il existe des incitations, mais je partage cette critique, car l'urgence climatique dictera à terme des mesures pour le climat. Mais pour lutter contre le réchauffement, il faut des moyens financiers que garantit la RFFA. Procédons par étape. I

RFFA: Un enjeu vital pour la Suisse et Genève

La fiscalité des entreprises évolue dans le monde et la Suisse doit s'y adapter pour défendre ses intérêts et préserver sa prospérité. Voilà pourquoi nous voterons le 19 mai sur la réforme de la fiscalité des entreprises dite RFFA, plus précisément sur son volet fédéral, ainsi que sur sa mise en œuvre genevoise.

Qu'est-ce que la RFFA? C'est la possibilité de trouver une solution à deux problèmes urgents pour la Suisse, à savoir la réforme de la fiscalité des entreprises, que le pays s'est engagé à mettre en œuvre en 2020, et la réforme de l'AVS, dont le financement n'est plus assuré depuis quelques années.

PONT-OF-VIEWS.CH



Nathalie Hardyn (à gauche) et la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, qui a brillamment porté le projet RFFA.

Une bonne solution pour la Suisse

En couplant le projet de réforme de l'imposition des entreprises au financement de l'AVS, le Parlement fédéral a réussi à élaborer un projet permettant non seulement de préserver la prospérité du pays, mais aussi de contribuer à réduire le déficit de financement de l'AVS. Pour 1 franc de manque à gagner fiscal, 1 franc sera en effet investi dans l'AVS.

Avec la RFFA, les entreprises seront toutes soumises aux mêmes règles d'imposition. Les statuts fiscaux spéciaux disparaîtront. Cette réforme permettra à la Suisse de préserver les emplois et les recettes fiscales et de continuer à figurer parmi les pays les plus attractifs pour les entreprises innovantes. En outre, le projet encourage la recherche et le développement, ce qui profitera aussi au pôle scientifique suisse.

Préserver le tissu économique genevois

La prospérité genevoise repose largement sur sa dimension internationale. Les entreprises que l'on appelle communément les «multis» et qui bénéficient d'un statut fiscal particulier génèrent directement 22 000 emplois dans notre canton. A ceux-ci s'ajoutent environ 40 000 emplois indirects par le biais de la multitude d'entreprises locales qui fonctionnent grâce à la présence

de ces sociétés. Toutes vivent en symbiose, les plus grandes fournissant du travail aux plus petites et donc assurant des emplois. Avec leurs collaborateurs, les «multis» rapportent environ 1,1 milliard de francs de recettes fiscales au canton et aux communes. Même si la RFFA entraîne pour elles une hausse d'impôts, les entreprises multinationales soutiennent la réforme fiscale, tant à l'échelon fédéral que dans sa mise en œuvre genevoise. En effet, avec la réforme, les nouvelles règles du jeu en matière de fiscalité seront claires et transparentes. Les entreprises

sauront précisément quelles règles fiscales s'appliquent à leurs activités et elles auront la garantie que le droit fiscal ne change pas à très court terme. Une sécurité dans ces deux domaines constitue une base importante pour les décisions d'investissement. Mais si la RFFA fédérale est approuvée et que la RFFA genevoise ne l'est pas, les sociétés à statuts verront leur charge fiscale augmenter très fortement. Certaines pourraient délocaliser, avec à la clef le risque de perdre des dizaines de milliers d'emplois, ainsi que des centaines de millions de francs de revenus fiscaux.

Pour les entreprises locales, le principal point positif de la RFFA est naturellement la diminution du taux d'imposition des bénéficiaires. Actuellement de 24,2%, le taux passera à 13,99%. Au-delà de cet aspect, la forte interdépendance entre les grandes entreprises actives à l'international et les PME locales signifie que si les unes restent à Genève, les autres continuent d'avoir du travail.

Les communes n'ont rien à craindre de la RFFA

L'Union des villes suisses soutient la réforme, car la rétrocession fédérale pour les cantons passe de 17% à 21,2%. Pour Genève, cela représente 111 millions de plus par an. Dans le canton, la situation des communes est sensiblement améliorée par rapport au projet dit «RIE III», que l'Association des communes genevoises soutenait par ailleurs. En effet, la part des communes à la rétrocession supplémentaire de l'impôt fédéral direct a été relevée de 13% à 20%.

Deux cent millions de francs pour aider les familles genevoises

Le volet cantonal de la RFFA genevoise, longuement négocié par les partis gouvernementaux, comporte deux mesures fortes destinées à la classe moyenne, l'une en faveur des jeunes parents et l'autre en faveur des assurés sur la maladie.

Une Fondation en faveur de la petite enfance sera en effet créée avec pour mission de réduire la pénurie de places d'accueil. Cette mesure sera financée par une contribution patronale fixée à 0,07% de la masse salariale. Vingt millions de francs seront ainsi alloués au soutien à la petite enfance et permettront de financer 533 nouvelles places de crèche dans le canton. Pour les employeurs, l'effort demandé est tout à fait acceptable. La seconde mesure concerne l'assurance maladie. Le Grand Conseil a accepté le contre-projet à l'Initiative «Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu ménager» (IN 170). Alors que l'Initiative coûterait, la première année, 450 mil-

lions de francs, à ajouter aux 335 millions de francs qui sont actuellement budgétisés pour les subsides, le contre-projet, lui, prévoit d'augmenter le montant des subsides d'assurance-maladie. Le subside maximal accordé passera de 90 à 300 francs. Le cercle des bénéficiaires sera en outre élargi. Ainsi, 125 000 personnes pourront toucher un subside, contre 53 000 aujourd'hui. Cette mesure, d'un coût annuel de 186 millions de francs, vise notamment à soulager la classe moyenne.

La réforme de l'imposition des entreprises est d'une importance cruciale pour la Suisse comme pour Genève. Tant au niveau fédéral que cantonal, les projets sont équilibrés. Ils concilient les intérêts des entreprises comme ceux des travailleurs, des familles et de la population en général. Il est donc fondamental que, le 19 mai, les Genevois glissent un double oui à la RFFA dans les urnes, sans oublier le contre-projet à l'Initiative 170. ■

Nathalie Hardyn

Membre de la Direction de la CCI

«RFFA me fait craindre une énième Genferei»

EMPLOI Vincent Subilia, nouveau directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, parle de ses ambitions et de l'«enjeu générationnel» de la votation du 19 mai sur le projet Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)

Le Temps, 14.05.2019, p. 11

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID HAEBERLI

@David_Haeberti

Sous ses airs urbains, Vincent Subilia vient de combiner une opération façon film de pirate sur la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Couteau entre les dents, le directeur général adjoint et des membres mécontents de l'action de Juan-Carlos Torres, qui cumulait présidence et direction depuis un an, ont pris d'assaut les organes de l'association, le 9 avril dernier. Vingt jours plus tard, l'ancien dirigeant de Vacheron Constantin a été formellement remercié lors de l'assemblée générale. Vincent Subilia le remplace depuis à la direction générale, avec Marco Piermartiri à la direction opérationnelle. Gilles Rufenacht, directeur des Cliniques de la Colline et des Grangettes, président de la faïtière des cliniques, a été élu président.

INTERVIEW

Avocat de formation, Vincent Subilia est député suppléant PLR. Il reprend une institution dont on ne sait plus très bien à quoi elle sert. Depuis le départ de Jacques Jeannerat en 2017 après 14 ans de direction, la CCIG est devenue illisible. Sa successeure a quitté son poste après huit mois, avant que Juan-Carlos Torres n'assume un intérim d'un an. Interview d'un homme sous pression alors que des votes populaires cruciaux pour l'économie genevoise ont lieu le 19 mai.

Votre prédécesseur a annoncé un plan stratégique sur trois ans, avec un conseil resserré. Or c'est vous qui l'appliquez à sa place. Que s'est-il passé? Juan-Carlos Torres a posé les bases de la réforme. A nous de la mettre en œuvre. Ce processus s'est déroulé démocratiquement, en parfaite transparence. Les changements ont été confirmés par une élection unanime. Une évolution de la gouvernance était nécessaire pour équiper la Chambre de commerce en vue des défis du futur.

Quelle est l'évolution récente du nombre de membres? Nous comptons environ 25000 membres, qui représentent quelque 130000 emplois. Un chiffre stable, mais que nous souhaitons développer. Les PME restent l'épine dorsale de l'économie genevoise. Les multinationales jouent un rôle déterminant. D'autres secteurs méri-



Vincent Subilia: «Mon objectif est que nous nous interrogeons sans tabou sur la valeur ajoutée que la Chambre de commerce et d'industrie de Genève apporte aux entreprises genevoises.» (DAVID WAGNIÈRES POUR LE TEMPS)

taient d'être renforcés, comme le commerce de détail, qui vit une mue sans précédent. La chambre, faïtière historique depuis bientôt 155 ans, doit être à l'écoute et en appui de ce secteur qui souffre. Une plus grande flexibilité est nécessaire, notamment par le biais de l'ouverture trois dimanches par année, soumise à votation le 19 mai, alors que nos voisins français en comptent douze.

Quel autre domaine voulez-vous développer? Ils sont nombreux. Citons par exemple le négoce de matières premières, qui représente plus de 20% des recettes fiscales genevoises. Ses entreprises sont des utilisateurs réguliers de nos prestations: documents d'exportation, tels que certificats d'origine, ou résolution des contentieux commerciaux avec l'Institution suisse d'arbitrage, que nous abritons. Un aspect macroéconomique de notre

«A ceux qui mettent en péril notre édifice de prospérité, rappelons que la richesse ne pousse pas sur la plaine de Plainpalais»

action est bien connu: mener des campagnes politiques, animer le débat. Mais il existe un aspect micro moins connu, pour lequel nous développons une gamme de services. Saviez-vous que les pièces de joaillerie genevoise portées au Festival de Cannes auront par exemple bénéficié d'une série de documents à l'exportation que nous délivrons? Que les instruments

de musique de nos orchestres qui se produisent à l'étranger auront eu besoin des prestations de la CCIG? Mon objectif est que nous nous interrogeons sans tabou sur la valeur ajoutée que nous apportons aux entreprises genevoises. Nos membres attendent un retour sur investissement. Notre chambre doit devenir leur partenaire naturel, et constituer le véritable club des entrepreneurs genevois.

Organiser des voyages en Iran ou en Chine, est-ce bien nécessaire pour développer l'économie locale? Cela répond aux demandes des membres. Notre tissu économique se nourrit de l'ouverture au monde. C'est un facteur de différenciation par rapport à nos cousins de la Fédération des entreprises romandes (FER). J'accompagnerai d'ailleurs prochainement une délégation à Dalian, en Chine, pour le Summer World Economic Forum, et au Brésil pour le

Congrès mondial des chambres de commerce, que Genève souhaite accueillir en 2023. Je compte également développer les relations avec le continent africain, qui connaît une croissance à deux chiffres depuis une décennie. Une nouvelle liaison aérienne vers le Kenya au départ de Genève va prochainement être lancée et la fréquence de la ligne vers Addis-Abeba va augmenter.

Certains membres se sont plaints de l'apathie de la CCIG dans la campagne cantonale sur le projet Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) dont elle est responsable. Que leur répondez-vous? Dès que j'ai pris mes fonctions, j'ai fait de cette votation une priorité absolue. C'est un choix décisif, un enjeu générationnel, et quasi existentiel. RFFA n'est ni de droite, ni de gauche, mais consacre un compromis fiscal et social. Avec mes équipes, nous avons écrit à tous nos membres pour leur demander comment nous pouvions les aider pour ce scrutin. On le sait: le plus grand parti est malheureusement l'abstentionnisme. Nous sommes un vrai levier de mobilisation. Dans cette démocratie devenue illisible, la CCIG doit être une boussole. Car je crains une énième Genferei si RFFA passe au niveau fédéral mais échoue au cantonal.

L'administration cantonale peut être lourde et inefficace, comme l'ont récemment montré les problèmes au Service du commerce. Quelle action allez-vous mener pour améliorer cela? Notre rôle, avec la présidence, est de rendre la voix de la CCIG plus sonore. Nous allons nous appuyer sur la crédibilité, la visibilité et la légitimité de cette chambre pour faire évoluer les choses. Comment justifier, par exemple, qu'un restaurateur doive attendre de longues semaines pour se voir délivrer une autorisation de construire s'il souhaite rénover son établissement? Notre canton est très richement doté en services publics et la charge fiscale y est importante. Cela devrait permettre des gains d'efficacité. On est en droit d'attendre mieux et la CCIG sera un empêchement de tourner en rond. A ceux qui mettent en péril notre édifice de prospérité, rappelons que la richesse ne pousse pas sur la plaine de Plainpalais. Ce sont les entrepreneurs qui la créent, il faut les y encourager. La CCIG s'y engage. ■